

Votes nominatifs sur les motions

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

VOTES :

1. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- Mme Muriel Gerken à la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur « la loi concernant les psychothérapeutes » (n° 169)

(développée en réunion publique de la commission de la Santé publique, de l'Environnement et du Renouveau de la Société du 16 novembre 2016)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 169/001)

- une motion de recommandation par Muriel Gerken (Ecolo-Groen)
- une motion pure et simple par Ine Somers (Open VLD)

La motion pure et simple est adoptée par 80 voix contre 62

2. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Emir Kir au secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, chargé de la Simplification administrative, adjoint au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur « le code de l'immigration » (n° 171)

(développée en réunion publique de la commission de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique du 16 novembre 2016)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 171/001)

- une motion de recommandation par Emir Kir (PS)
- une motion pure et simple par Sarah Smeyers (N-VA)

La motion pure et simple est adoptée par 80 voix contre 62

3. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- M. Emir Kir au secrétaire d'État à l'Asile et la Migration, chargé de la Simplification administrative, adjoint au ministre de la Sécurité et de l'Intérieur sur « l'accueil des demandeurs d'asile » (n° 186)

(développée en réunion publique de la commission de l'Intérieur, des Affaires générales et de la Fonction publique du 16 novembre 2016)

Deux motions ont été déposées (MOT 54 186/001)

- une motion de recommandation par Emir Kir (PS)
- une motion pure et simple par Sarah Smeyers (N-VA)

La motion pure et simple est adoptée par 82 voix contre 61